



Déclic Loisir



Besoins et pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique

Résumé de la recherche



Recherche et rédaction

Darvida Conseil

Coordination

Sylvie Lacasse

Josée Scott

Conception graphique et infographie

Christian Lamy

Cette recherche est le résultat d'une vaste démarche de consultation menée auprès des jeunes de 16-35 ans ainsi qu'auprès d'experts et d'organisations du milieu. Ce document présente les perceptions et les constats exprimés par les participants à cette consultation.

Réalisé dans le cadre de Déclic Loisir, coordonné par Sport et Loisir de l'île de Montréal, grâce à la participation financière du Forum jeunesse de l'île de Montréal et du comité famille de la Conférence régionale des élus de Montréal.

Nous vous invitons à consulter le site de Déclic Loisir pour accéder à la version intégrale du présent document.

Sport et Loisir de l'île de Montréal

Mars 2009

www.declicloisir.qc.ca

www.urls-montreal.qc.ca



REMERCIEMENTS

Au nom des membres de la concertation régionale *Décllic Loisir*, Sport et Loisir de l'île de Montréal tient à remercier les organisations, les jeunes et les experts pour l'accueil favorable et l'intérêt manifesté devant ce projet de consultation. L'apport de chacun, par la mobilisation et le recrutement de jeunes ou le partage de connaissances, a grandement contribué à la réussite du projet.

Comité de coordination Décllic Loisir

Mme Olivier Beausoleil	Ville de Montréal– Direction de la diversité sociale
Mme Suzanne Dubuc	Ville de Montréal – Bureau du loisir
Mme Manon Éthier Rollin	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Vincianne Falkner	Forum jeunesse de l'île de Montréal
Mme Sylvie Lacasse	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Suzanne Lemieux	Cégep Saint-Laurent
Mme Jocelyne Nadeau	Fédération québécoise des centres communautaires de loisir
Mme Anne Pontbriand	Ville de Montréal – Bureau du loisir
Mme Josée Scott	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Sonia St-Laurent	Arrondissement Outremont

Comité de travail sur la recherche

M. Olivier Beausoleil	Ville de Montréal– Direction de la diversité sociale
Mme Vincianne Falkner	Forum jeunesse de l'île de Montréal
Mme Susan Guay	Direction de la santé publique -Montréal
Mme Sylvie Lacasse	Sport et Loisir de l'île de Montréal
Mme Suzanne Lemieux	Cégep St-Laurent
Mme Suzanne Pion	Comité famille-Conférence Régionale des Élus de Montréal
Mme Josée Scott	Sport et Loisir de l'île de Montréal

Nous tenons également à remercier la firme Darvida Conseil pour la qualité de leur intervention dans la réalisation du mandat qui leur a été confié.



AVANT-PROPOS

Déclic Loisir est une concertation régionale née en 2007 réunissant un ensemble de partenaires impliqués et soucieux du développement régional de la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique. Les activités de concertation des partenaires ont mené à l'élaboration d'un plan d'action triennal portant son nom.

Sport et Loisir de l'île de Montréal assure la coordination de cette initiative du Forum jeunesse de l'île de Montréal.

Les partenaires suivants sont présents au comité de coordination de Déclic Loisir : Sport et Loisir de l'île de Montréal, le Forum jeunesse de l'île de Montréal, la Ville de Montréal (le Bureau du loisir, la Division du développement social et l'Arrondissement d'Outremont), la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, et le Cégep de Saint-Laurent. Plusieurs autres partenaires, tels que les ministères concernés, les organismes communautaires, les acteurs du milieu de l'éducation, etc., se joignent aux différents comités de travail.

Objectifs généraux de Déclic Loisir

Déclic Loisir vise à contribuer au développement d'une offre d'activités en loisir, sport et activité physique adaptée aux besoins et aux intérêts des 16-35 ans, tout en favorisant la place de la relève dans ce secteur. Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis par Déclic Loisir sont les suivants :

- Encourager et promouvoir chez les jeunes la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique dans un contexte récréatif ;
- Favoriser l'accessibilité (physique, géographique et économique) au loisir, au sport et à l'activité physique pour tous les jeunes ;
- Sensibiliser les acteurs du milieu du loisir, du sport et de l'activité physique aux réalités des jeunes et à la prise en compte de celles-ci ;
- Susciter l'engagement et la participation des jeunes dans le domaine du loisir, du sport et de l'activité physique ;
- Renforcer les moyens de prévention existants pour contrer des problèmes sociaux par la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique.



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
AVANT-PROPOS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
INTRODUCTION	1
LA CONSULTATION	2
MÉTHODOLOGIE	3
A) GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE CIBLE	3
B) ENTRETIENS AUPRÈS D'EXPERTS ET D'ORGANISATIONS DU MILIEU	4
1. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES JEUNES DE 16-35 ANS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	7
1.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA PRATIQUE EN LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE.....	7
1.1.1 Utilisation du temps libre.....	7
1.1.2 Motivations à la pratique.....	8
1.1.3 Personnes avec qui la pratique se fait.....	9
1.1.4 Offre municipale, communautaire, scolaire et privée.....	9
1.2 DIMENSION TEMPORELLE	10
1.2.1 Proportion du temps consacré au loisir, sport et activité physique.....	11
1.2.2 Meilleurs moments pour s'adonner à la pratique de loisir, sport et activité physique	11
1.2.3 Conciliation entre les activités de la vie courante et la pratique de loisir, sport et activité physique	12
1.3 DIMENSION SPATIALE	13
1.3.1 Proximité des lieux de pratique.....	13
1.3.2 Modes de transport utilisés	13
1.3.3 Quantité et qualité des infrastructures et des équipements.....	14
1.4 DIMENSION ÉCONOMIQUE	15
1.4.1 Budget alloué pour la pratique de loisir, sport et activité physique.....	15
1.4.2 Coût des activités de loisir, sport et activité physique.....	15
1.4.3 Différences perçues dans les coûts de l'offre municipale, communautaire, scolaire et privée.....	16
1.5 DIMENSION CULTURELLE	17
1.5.1 Encouragement à la pratique de loisir, sport et activité physique dans l'enfance	17
1.5.2 Engagement bénévole.....	17



1.5.3	Visibilité de l'offre de loisir, sport et activité physique	18
1.5.4	Une offre de loisir, sport et activité physique à l'image des 16-35 ans ?	19
1.6	PRINCIPAUX INCITATIFS À LA PRATIQUE ET À LA PERSÉVÉRANCE	19
1.6.1	Principaux incitatifs à la pratique	19
1.6.2	Principaux incitatifs à la persévérance.....	20
1.7	PRINCIPALES CONTRAINTES À LA PRATIQUE	20
2.	FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU	23
2.1	PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE CIBLE	23
2.1.1	Les 16-35 ans : un groupe qui n'est pas homogène.....	23
2.1.2	Présentation des différents temps sociaux	24
2.1.3	Principales tendances observées chez les 16-35 ans	25
2.1.4	Attentes à l'égard de la pratique de loisir, sport et activité physique	28
2.2	L'OFFRE ACTUELLE DE LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE CONTEXTE SOCIÉTAL	29
2.2.1	Place du loisir, du sport et de l'activité physique dans la société actuelle.....	29
2.2.2	L'offre actuelle : une réponse adéquate aux attentes des 16-35 ans ?	29
2.2.3	Principales forces de l'offre actuelle	30
2.2.4	Principales faiblesses de l'offre actuelle	31
3.	PISTES D'ACTION ET RECOMMANDATIONS.....	33
	CONCLUSION.....	38

À noter que l'utilisation du masculin dans ce rapport a pour but d'en faciliter la lecture



INTRODUCTION

L'offre d'activités de loisir, de sport et d'activité physique pour les 16-35 ans n'est pas toujours adaptée aux besoins de cette clientèle particulière ; il existe une offre spécifique pour les enfants, les adolescents et les personnes âgées, mais les 16-35 ans sont considérés comme partie prenante de la clientèle adulte.

Or, la réalité des 16-35 ans évoque des horaires atypiques, des revenus bas et variables, être aux études, en début de carrière, pigistes, jeunes parents, etc. Ces individus ont besoin de flexibilité, d'activités qui respectent les nouvelles tendances et un accès à des services et des infrastructures qui correspondent à leur rythme de vie (horaires variables, halte-garderie, activités multiples et originales, etc.).

L'orientation adoptée par Déclik Loisir en réponse à cette problématique est le développement et la promotion d'une offre d'activités en loisir, sport et activité physique adaptée aux besoins, intérêts et modes de vie des jeunes âgés de 16 à 35 ans.

Ainsi, au cours des trois (3) prochaines années, les projets de cet axe de travail de Déclik Loisir se déclinent de la façon suivante :

- **Projet d'analyse des besoins :**
 - Recueillir et analyser les besoins des jeunes et des jeunes familles en matière d'offre d'activités.
 - Tenir un événement régional pour partager les résultats de l'analyse des besoins effectuée.
- **Projet d'expérimentation :**
 - Expérimenter des projets pilotes en lien avec les résultats de l'analyse des besoins (ex. : accès libre à certains plateaux, horaires souples, offre d'activités émergentes, services d'accueil et encadrement variés, etc.).



LA CONSULTATION

Au printemps 2008, Sport et Loisir de l'île de Montréal et ses partenaires réunis autour de Déclic Loisir ont commandé auprès de la firme Darvida Conseil la réalisation du projet d'analyse des besoins, c'est-à-dire de cueillette et d'analyse des besoins des jeunes et des jeunes familles en matière d'offre d'activités de loisir, de sport et d'activité physique.

Cette consultation poursuivait les **objectifs** suivants :

- mieux connaître l'offre d'activités de loisir, sport et activité physique actuelle : ses forces, faiblesses, contraintes, etc. ;
- mieux connaître les attentes et les besoins des 16-35 ans en matière d'activités de loisir, sport et activité physique ;
- identifier des pistes d'action et des recommandations visant à mieux répondre aux besoins et aux intérêts des 16-35 ans en matière d'activités de loisir, sport et activité physique.

Ce rapport propose un portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique à partir des faits saillants des consultations tenues auprès des personnes et organisations concernées.

Un premier volet portant sur **les faits saillants des consultations menées auprès des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal** présente un portrait général de la pratique en loisir, sport et activité physique chez les jeunes de ce groupe d'âge selon quatre (4) grandes dimensions, toutes susceptibles d'influencer d'une façon ou d'une autre la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ce sont les dimensions **temporelle, spatiale, économique et culturelle**.

Un second volet portant sur les **faits saillants des consultations menées auprès des experts et organisations du milieu** se divisent, cette fois, selon deux (2) grands thèmes : le portrait de la clientèle cible, c'est-à-dire les 16-35 ans, et le portrait de l'offre actuelle de loisir, sport et activité physique.

Le dernier volet, présente les **pistes d'action et les recommandations** identifiées par les personnes consultées en vue d'accroître la pratique de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal.

Le portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique proposé dans les pages qui suivent est donc le résultat d'une démarche de consultation menée auprès des jeunes de 16-35 ans ainsi qu'auprès d'experts et d'organisations du milieu. **Ce portrait présente les perceptions et les constats exprimés par les participants à cette consultation.**



MÉTHODOLOGIE

Voici ci-après les principales composantes de la méthodologie mises de l'avant pour mener à bien la réalisation du portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique.

ACTIVITES DE CONSULTATION

Deux (2) méthodes de collecte de données ont été utilisées :

- a) la tenue de **groupes de discussion** auprès de la **clientèle cible**;
- b) la réalisation d'**entretiens** auprès d'**experts** et d'**organisations du milieu**.

A) GROUPES DE DISCUSSION AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE CIBLE

La première méthode a été la réalisation de groupes de discussion auprès de la clientèle cible, soit les jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal, incluant des parents.

Au total, **quatorze (14) groupes de discussion** ont été tenus entre le 13 mai et le 16 octobre 2008.

En vue du recrutement des participants, un **bref portrait statistique des 16-35 ans de l'île de Montréal**¹ a été élaboré et visait à tracer à grands traits les principales caractéristiques.

Voici les quatorze (14) organisations partenaires ayant formé un groupe de discussion. Ce sont, par ordre alphabétique :

- Accès-Cible Jeunesse Rosemont
- AlterGo
- Carrefour jeunesse-emploi (CJE) du Sud-Ouest de Montréal
- Caserne 18-30
- Cégep de Saint-Laurent
- Centre communautaire de loisir (CCL) de la Côte-des-Neiges
- Centre d'éducation des adultes de LaSalle
- Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ)
- Entre Parents de Montréal-Nord
- Fringues & Cie, école-entreprise du Y des femmes de Montréal
- PEYO – Organisation des jeunes de Parc-Extension

¹ Voir les annexes 1 et 2 de la version intégrale du '*Recherche - Besoins et pratique des jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique*' www.declicloisir.qc.ca



- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Ville de Côte Saint-Luc
- Ville de Montréal – Arrondissement de Lachine

Le processus d'organisation et de recrutement mis en place pour la consultation de la clientèle cible a permis, de façon générale, d'atteindre les objectifs établis par l'échantillonnage.

Différents profils de jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal ont ainsi pu être rejoints : utilisateurs et non-utilisateurs² d'activités de loisir, sport et activité physique en milieu communautaire, municipal et scolaire, jeunes familles ou personnes ayant différents types de revenus, jeunes familles monoparentales, jeunes familles ou personnes issues de communautés culturelles, personnes vivant avec une limitation fonctionnelle, etc.

Au total 138 jeunes de 16-35 ans de l'île de Montréal ont participé à cette vaste consultation. Compte tenu que quatorze (14) groupes de discussion ont été tenus, cela implique que chaque groupe comptait en moyenne près de dix (10) participants. Le plus grand nombre de participants à un groupe a été de quinze (15), tandis que le plus petit nombre a été de sept (7).

B) ENTRETIENS AUPRÈS D'EXPERTS ET D'ORGANISATIONS DU MILIEU

La seconde méthode de collecte d'informations a été la réalisation d'entretiens auprès d'experts et d'organisations du milieu.

Au total, **huit (8) entretiens ont été menés**, dont **six (6) entretiens individuels** et **deux (2) entretiens de groupe**.

Les participants à cette phase de la consultation avaient préalablement été identifiés par un comité de travail de Déclis Loisir. Ils proviennent de divers horizons : milieu de la recherche, milieu municipal, milieu scolaire, milieu communautaire, milieu des personnes handicapées, etc. Ces participants sont, par ordre alphabétique :

*Volet **experts** (entrevues **individuelles**) :*

- Mme Madeleine Gauthier, Observatoire Jeunes et Société
- M. Jean-Marie Lafortune, Alliance de recherche universités-communauté (ARUC)
- Mme Élane Lauzon, Égale Action

*Volet milieu **municipal** (entrevues **individuelles**) :*

- Mme Hélène Bouchard, Ville de Montréal – Arrondissement d'Anjou
- M. Keith Mallette, Ville de Dollard-des-Ormeaux

*Volet milieu **scolaire** (entrevue **individuelle**) :*

² Utilisateur : Personne formellement inscrite (au cours de la dernière année) à une ou des activités régulières de loisir, de sport ou d'activité physique.

Non-utilisateur : Personne n'étant pas inscrite (au cours de la dernière année) à une activité régulière de loisir, de sport ou d'activité physique.



- Mme Francine Duquette, Cégep Marie-Victorin

Volet milieu communautaire (entrevues de groupe) :


Groupe – Gestionnaires d’OBNL :

- M. Richard Aubry, CCSE Maisonneuve – Caserne 18-30
- Mme Denise Beaulieu, Centre communautaire de loisir (CCL) de la Côte-des-Neiges – Programme 19-25 ans
- Mme Guylaine Hébert, PEYO – Organisation des jeunes de Parc-Extension
- M. Jean-Pierre Narcisse, Dîners-St-Louis – Centre de soir Le Ketch Café
- M. Mathieu Vinette, PEYO – Organisation des jeunes de Parc-Extension

Groupe – Intervenants auprès de personnes handicapées :

- Mme Nadia Bastien, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)
- M. Guy Castonguay, Services de réadaptation L'Intégrale
- Mme Kim Côté, Viomax
- Mme Denise Desrosiers, Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)
- Mme Josiane Labelle, Viomax
- M. Sébastien Larivée, Centre d’intégration à la vie active (CIVA)
- Mme Monique Lefebvre, AlterGo
- Mme Bianka Lussier, Association des sports pour aveugles de Montréal (ASAM)
- Mme Stéphanie Miller, Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI)
- Mme Sylvie Morin, Centre de réadaptation Lisette-Dupras

Soulignons que le cadre de référence utilisé pour l’élaboration des grilles d’entrevue pour la consultation auprès des jeunes et des experts et organisations du milieu a été : *Le loisir accessible : un droit pour tous. Cadre de référence pour l’accessibilité au loisir, Conseil québécois du loisir 2007.*



Faits saillants des consultations
auprès des jeunes de

16 à 35 ans





1. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES JEUNES DE 16-35 ANS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Dans ce premier volet vous trouverez :

- **un portrait général de la pratique** de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de ce groupe d'âge ;
- **l'offre d'activités et la pratique abordées selon les dimensions temporelle, spatiale, économique et culturelle** ; toutes susceptibles d'influencer d'une façon ou d'une autre la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique ;
- **des principaux incitatifs à la pratique et à la persévérance** ainsi que des **principales contraintes à la pratique**, tels que perçus par les jeunes consultés.

1.1 PORTRAIT GÉNÉRAL DE LA PRATIQUE EN LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

D'entrée de jeu, il importe de dire que la principale constatation soulevée par la réalisation de cette vaste consultation est le fait qu'il est **impossible d'envisager les jeunes de 16 à 35 ans en un groupe monolithique**, ce qui implique une subdivision des groupes d'âges.

En effet, il existe des spécificités liées à la période du cycle de vie où l'individu se trouve qui sont très différentes d'un cycle à l'autre. Ainsi, il s'agit moins d'une question d'âge que d'expérience de vie. Certains sont étudiants tandis que d'autres ont une carrière bien entamée ; certains sont célibataires tandis que d'autres forment de jeunes familles, certains vivent encore chez leurs parents tandis que d'autres ont acheté leur première maison, etc. Toutes ces réalités influencent grandement divers facteurs qui entrent directement en ligne de compte dans la pratique de loisir, de sport et d'activité physique : temps disponible, ressources financières, réseau social, etc.

1.1.1 Utilisation du temps libre

À la lumière des propos tenus on remarque que les activités les plus souvent mentionnées réfèrent à des **activités pratiquées librement**, qui ne nécessitent pas d'inscription formelle : la télévision, les activités sociales, la promenade, l'utilisation d'Internet, le vélo, etc.

Les jeunes rencontrés qui sont **utilisateurs** pratiquent surtout des **activités physiques et sportives**. Le conditionnement physique, le soccer et la natation sont les activités pratiquées comme utilisateurs mentionnées par le plus grand nombre de participants. À l'inverse, ils sont peu nombreux à pratiquer des **activités culturelles**.

De façon générale, les jeunes **hommes** rencontrés bénéficient de **plus de temps libre** que les jeunes femmes. On observe qu'ils aiment se prendre en charge et se regrouper pour pratiquer



un sport d'équipe ; ils louent un espace durant une (1) heure ou deux (2) et s'adonnent à leur activité, en « gang ».

Pour plusieurs jeunes de 16 à 35 ans, notamment ceux qui font leur entrée sur le marché du travail après avoir complété leurs études, la frontière est floue entre le **temps libre et le temps de travail**. Il existe un **enchevêtrement** entre ces deux espaces-temps, notamment lorsqu'il y a pratique d'activités dans des lieux très spécialisés. Par exemple, un jeune entrepreneur profite de ses moments de pratique de loisirs pour socialiser et, par le fait même, faire du réseautage pour développer son entreprise. Un autre exemple, les jeunes qui pratiquent les arts du cirque à la Caserne 18-30 le font-ils pour s'entraîner professionnellement ou est-ce un sport qu'ils exercent dans leurs temps libres, pour le plaisir ? La réponse est qu'il s'agit d'un mélange des deux. « Je le fais pour le plaisir, mais aussi pour me nourrir, pour me perfectionner dans mon travail. ».

Finalement, concernant la réalité des **familles**, notons que pour les jeunes parents, la **priorité pour eux est leur(s) enfant(s)**. Pour plusieurs parents, la participation de leur enfant à une activité encadrée est l'occasion pour eux d'un temps de répit, ou de pratiquer une activité de loisir libre (ex. : naviguer sur Internet).

1.1.2 Motivations à la pratique

Motivations à la pratique en général

En général, les jeunes rencontrés reconnaissent que la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique contribue à préserver une **bonne qualité de vie**, à maintenir un **sain équilibre** entre les différentes sphères de la vie (travail, obligations familiales, etc.). De plus, elle favorise le **bien-être** et fait partie intégrante de **saines habitudes de vie**.

Les principales motivations évoquées :

- Pour être en **bonne santé**, en bonne forme physique.
- Pour **socialiser**, agrandir son réseau social, passer du temps entre amis ou en famille.
- Pour avoir du **plaisir**, se divertir, libérer son stress, s'évader du quotidien et des responsabilités.
- Pour acquérir de **nouvelles connaissances**, découvrir de nouvelles choses, vivre de nouvelles expériences.
- Pour **s'améliorer**, performer, voir évoluer et faire progresser ses capacités, ses connaissances, dépasser ses limites, relever des défis.

Certains **jeunes** ont mentionnés : pour être occupé et passer le temps, pour vivre des sensations fortes, avoir de l'adrénaline.

Certains jeunes **parents** ont affirmé que la motivation pour eux était de pouvoir penser un peu à soi, et de montrer l'exemple à leurs enfants.



Pour des **personnes immigrantes** consultées, l'une des motivations à la pratique d'activités de loisir, de sport et d'activité physique est de pouvoir s'intégrer à la société d'accueil par le biais de ces activités.

Motivations à la pratique comme utilisateur d'activités encadrées

Les jeunes utilisateurs trouvent leur motivation à pratiquer des activités encadrées en raison du fait que ces activités offrent :

- de la **compétition** ;
- une **structure**, une certaine discipline ;
- une **récence** et une **stabilité** ;
- la possibilité de s'intégrer à un **groupe** de personnes déjà formé.

1.1.3 Personnes avec qui la pratique se fait

La pratique d'activités structurées est généralement non accompagnée. Lorsque la motivation est grande, c'est la pratique de l'activité qui prime.

Dans le cas des **activités pratiquées librement** (non-utilisateur et non-encadré), les jeunes réservent ces moments pour être en famille (notamment dans le cas des jeunes parents), entre amis, avec des proches, voire aussi être seuls.

Concernant plus spécifiquement la réalité des **personnes handicapées**, soulignons la grande difficulté pour ces personnes de s'intégrer à des activités dites « régulières » (pour les personnes n'ayant pas de limitations fonctionnelles). Différentes raisons sont évoquées pour expliquer cette difficulté : manque de souplesse et d'adaptation des activités régulières, manque d'ouverture des individus (présence de préjugés), etc. Ainsi, les personnes handicapées rencontrées pratiquent essentiellement leurs activités de loisir, sport et activité physique avec des personnes présentant le même type de limitation qu'elles (déficience visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou psychique).

1.1.4 Offre municipale, communautaire, scolaire et privée

Les jeunes rencontrés fréquentent **les divers milieux dispensateurs** d'activités de loisir, sport et activité physique, soit les milieux municipal, communautaire, scolaire et privé.

Dans plusieurs cas, les jeunes **confondent le milieu municipal et le milieu communautaire** du loisir, sport et activité physique. On note une certaine **méconnaissance** de l'offre de ces deux secteurs, voire même l'existence de **préjugés défavorables** à leur égard (ex. : coûts peu élevés donc qualité moindre).

Concernant le **milieu communautaire**, de nombreux jeunes affirment participer à son offre d'activités de loisir, sport et activité physique et qu'ils ont développé un **sentiment**



d'appartenance envers l'organisme communautaire qu'ils fréquentent. Ainsi, ils estiment que plusieurs organisations du milieu communautaire dispensent une offre d'activités **abordable**.

Certains jeunes sont satisfaits de sa **diversité**, d'autres déplorent au contraire le **manque de choix d'activités**. Les jeunes considèrent qu'ils peuvent y trouver des **activités intéressantes**, mais qui **ne s'adressent pas toujours à leur groupe d'âge, ou à leur niveau** (calibre). Ils se disent également insatisfaits du **manque de flexibilité des horaires** proposés, de la **durée parfois trop courte** des activités et, dans certains cas, du **manque de qualité de l'encadrement et de l'enseignement** offerts, notamment lorsqu'ils sont assurés par des **bénévoles**.

Au secteur plus spécifique de l'offre de **loisir pour personnes handicapées**, principalement dispensée par le milieu communautaire, les jeunes concernés en sont **très satisfaits**. Encore une fois, un fort **lien d'appartenance** a été créé entre la personne et l'organisme fréquenté.

L'une des principales **améliorations souhaitées est le développement d'une offre d'activités moins traditionnelle, plus originale**. On souhaite également que les **lieux non-spécialisés** (c'est-à-dire non dédiés aux personnes handicapées) de pratique de loisir, sport et activité physique soient **davantage accessibles** et ce, peu importe le type de limitation vécue (visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou psychique). Finalement, certains jeunes souhaitent qu'il y ait plus de compétitions sportives amateurs pour personnes handicapées avec des équipes de l'ensemble du Québec.

Les participants qui pratiquent des activités dans le **milieu scolaire** sont parmi les plus jeunes de la tranche des 16-35 ans ; ce sont majoritairement les **étudiants**. Les activités offertes en milieu collégial et universitaire sont facilement **accessibles** pour eux, et ce tant en termes de coûts, d'horaires, de proximité, etc. Les **infrastructures** y sont jugées de **bonne qualité**. Certains jeunes ont toutefois soulevé la **difficile transition lorsqu'ils terminent leurs études** et qu'ils perdent par le fait même leur statut d'étudiant : ils n'ont plus accès aux installations du milieu scolaire, les coûts des activités sont plus élevés.

Plusieurs jeunes fréquentent le milieu privé pour son offre de loisir, sport et activité physique. Il appert que le **milieu privé** est celui qui **répond actuellement le mieux aux besoins** d'une majorité de jeunes. Tous reconnaissent que les coûts y sont plus élevés, mais on considère son offre de **qualité**, plus **diversifiée**, plus **flexible** (tant au plan de l'inscription, des horaires, etc.) et plus **attrayante** (locaux intimes et chaleureux, à l'affût des nouveautés, etc.).

1.2 DIMENSION TEMPORELLE

Cette dimension « réfère au **temps disponible** qu'a le citoyen pour effectuer des activités de loisir. Il englobe aussi les **périodes de temps, les plages horaires** pendant lesquelles les activités, les espaces et les équipements sont **accessibles**. »³

³ *Le loisir accessible : un droit pour tous. Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir. Cadre de référence pour l'accessibilité au loisir*, Conseil québécois du loisir, 2007, p. 9.



1.2.1 Proportion du temps consacré au loisir, sport et activité physique

En général, le temps dédié à ces activités est **assez important**, mais les jeunes **n'en ont pas conscience** ; ils ne se rendent pas compte que certaines de leurs activités s'inscrivent dans leurs temps libres de loisir (ex. : écouter la télévision, naviguer sur Internet, etc.). Ainsi, les jeunes non-utilisateurs d'activités de loisir, sport et activité physique sous-estiment leur temps de loisir.

Sans surprise, ce sont les **jeunes familles**, les **travailleurs et les étudiants à temps plein**, et les **jeunes conciliant travail et études** qui disposent de la plus faible proportion de temps libres. Ajoutons à cette liste les **jeunes d'immigration récente** qui consacrent beaucoup de temps à leur intégration et à leur adaptation à la société d'accueil (francisation, etc.).

Les jeunes qui participent à des **activités structurées comme utilisateurs** s'y adonnent en moyenne une (1) à deux (2) fois par semaine. De façon plus exceptionnelle, certains jeunes présentant des **profils particuliers** y consacrent un nombre important d'heures chaque semaine (au moins vingt (20) heures hebdomadaires) : étudiants inscrits dans une équipe sportive scolaire, jeunes inscrits à des activités très spécialisées leur permettant de s'entraîner à la fois professionnellement et pour le plaisir (ex. : arts du cirque).

1.2.2 Meilleurs moments pour s'adonner à la pratique de loisir, sport et activité physique

Selon le contexte, les jeunes rencontrés pratiquent leurs activités de loisir, sport et activité physique à **divers moments de la journée, de la semaine et de l'année**. Cela est **variable**.

Certains jeunes ont des horaires de vie **stables**, mais **très chargés**. C'est le cas notamment des **jeunes familles** et des **travailleurs à temps plein** n'ayant pas un horaire atypique. Pour eux, il est plus facile de s'adonner à des activités de loisir, sport et activité physique durant les **fins de semaine**, où l'on aime passer du temps libre et non-structuré en famille ou entre amis. Certains jeunes travailleurs ont confié qu'il peut être possible pour eux de pratiquer des activités durant la semaine, après le travail, mais avant le souper.

Dans le cas des **étudiants**, lesquels profitent d'un horaire plus souple et variable, le moment de la pratique d'activités structurées a **peu d'importance** pour eux : matin, après-midi, soir, semaine, fin de semaine, etc. Les plus mordus d'entre eux gèrent même leur horaire en fonction des activités qu'ils veulent pratiquer.

Concernant la **saison**, on note que, de façon générale, les jeunes rencontrés estiment que **l'été** est propice à la pratique d'**activités libres**, et que les **activités structurées** sont davantage appréciées **l'hiver**. Soulignons que **l'hiver est en soi une contrainte pour les personnes immigrantes** qui veulent limiter leurs déplacements durant cette saison difficile pour eux.



1.2.3 Conciliation entre les activités de la vie courante et la pratique de loisir, sport et activité physique

La **conciliation** des différentes activités de la vie courante (travail, études, tâches domestiques, enfants, etc.) avec la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique est **jugée difficile** par la plupart des participants aux groupes de discussion. « Cette conciliation difficile s'ajoute à la complexité de trouver la bonne activité qui nous intéresse, qui soit accessible et qui peut facilement entrer dans notre emploi du temps. »

Concernant l'offre des **milieux municipal et communautaire**, on trouve qu'elle est davantage **conçue pour les personnes travaillant de 9h à 17h**. Le **manque de flexibilité** de l'horaire des activités est également une contrainte pour les jeunes. Le fait de s'inscrire à une activité dispensée chaque semaine le même jour à la même heure et d'être contraint de s'absenter à quelques reprises est source de découragement, en plus de donner l'impression de perdre son argent. Les jeunes relèvent également la **difficulté d'inscription** aux activités des milieux municipal et communautaire (période donnée, inscription en personne, file d'attente, etc.). Ils estiment que l'offre d'activités des **milieux privé et scolaire** est celle proposant les **horaires les mieux adaptés** à la réalité des jeunes : plus **accessible durant le jour**, horaires plus **flexibles et diversifiés**, etc.

Pour les **étudiants** rencontrés, la conciliation entre les activités de la vie courante et la pratique d'activités est peut-être plus aisée que pour les autres jeunes. Pour les mordus, ce sont les études qui s'adaptent aux contraintes liées à la pratique d'activités structurées. « À l'école, c'est facile et efficace, tout est concentré au même endroit : les études, le sport, les amis, parfois même le travail ».

Pour les **jeunes conciliant travail et études**, et les jeunes **travailleurs à temps plein**, le temps libre est plus restreint, et ils ont moins d'énergie pour s'investir dans une activité encadrée. Quant aux **jeunes d'immigration récente**, ils consacrent beaucoup de temps à leur intégration et à leur adaptation à la société d'accueil (francisation, etc.).

Les **jeunes familles** sont celles vivant peut-être les plus **grands défis liés à la conciliation** entre les différentes activités de la vie courante. Pour les **familles monoparentales ou celles comptant deux enfants et plus**, la gestion du temps est d'autant plus difficile et serrée, et exclut la plupart du temps pour les parents la pratique, comme utilisateurs, d'activités de loisir, sport et activité physique.

La priorité pour les parents est leur(s) enfant(s). **La participation à des activités** de loisir, sport et activité physique **est donc envisagée d'abord pour les enfants**. Pendant que les enfants pratiquent leur activité, les parents s'accordent un **moment de répit**, ou font une activité de **loisir libre**. **Le casse-tête pour les parents survient lorsque plus d'un membre de la famille est inscrit à une ou plusieurs activités** ; « quand les activités n'ont pas lieu au même endroit au même moment, ça devient très difficile à gérer et occasionne beaucoup de perte de temps en déplacements. »



Bien que la plupart des jeunes parents rencontrés aient peu de temps libres pour eux, une minorité de jeunes parents ont précisé qu'ils s'offraient, à tour de rôle avec leur conjoint, un moment chaque semaine pour participer à une activité de loisir, sport et activité physique pendant que l'autre restait avec les enfants.

1.3 DIMENSION SPATIALE

Cette dimension « englobe à la fois la **répartition de l'offre du loisir sur l'ensemble du territoire** national (régions urbaine, rurale et périurbaine) et **l'accessibilité physique** aux sites, aux équipements et aux activités (notamment pour les personnes à capacité physique restreinte) ».⁴

1.3.1 Proximité des lieux de pratique

Les jeunes soulignent que **la proximité est effectivement importante, à condition que la qualité de l'offre et des infrastructures soit au rendez-vous.**

Les jeunes pour qui la proximité des lieux d'activités n'est pas une condition essentielle à la pratique sont ceux ayant des **emplois du temps moins chargés** et ceux bénéficiant de **ressources financières moins limitées.**

Parmi **les plus jeunes** de la tranche des 16-35 ans, plusieurs ont développé un **fort sentiment d'appartenance** envers leur lieu de pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ce lieu est devenu pour eux un véritable **milieu de vie.** Pour ces jeunes, **la distance à parcourir pour s'y rendre leur importe peu.**

Si pour les **activités occasionnelles**, la plupart des jeunes rencontrés sont disposés à se déplacer plus loin, les **activités régulières** demandent d'être à proximité du lieu de résidence, de travail. Selon certains jeunes, le fait de s'inscrire à une activité dans son quartier offre l'avantage de devenir un **moyen privilégié pour découvrir et connaître les résidents de son quartier**, et ainsi de pouvoir mieux s'intégrer, développer un réseau, etc. D'autres jeunes ajoutent que **la distance nuit à la persévérance.**

Les **familles** sont probablement celles qui **privilégient le plus la proximité** des lieux de pratique, ce tant pour les activités des enfants que celles des parents.

1.3.2 Modes de transport utilisés

De façon majoritaire, les jeunes rencontrés se déplacent **en transport en commun, à pied ou en vélo** pour se rendre à leurs activités de loisir, sport et activité physique. Les jeunes soulignent **l'importance de l'accessibilité** des lieux de pratique par ces moyens de déplacement.

⁴ Ibid, p.12.



Le service de **transport adapté**, est en soit une solution inestimable pour les personnes à mobilité réduite qui demande **beaucoup d'organisation et de planification**. Pour les personnes handicapées qui ne nécessitent pas les services du transport adapté, il est important que les lieux de pratique soient à **proximité d'une station de métro**.

1.3.3 Quantité et qualité des infrastructures et des équipements

Les jeunes expriment une **première perception plutôt positive** à l'égard de la quantité et de la qualité des infrastructures et des équipements disponibles. Or, lorsqu'on creuse la question, ils s'avèrent moins satisfaits.

Tout d'abord, l'un des constats à rapporter est que la quantité et la qualité des infrastructures et des équipements sont **variables** d'une ville à une autre, d'un arrondissement à un autre, d'un quartier à un autre. Tandis que certains jeunes **connaissent peu** les infrastructures de leur milieu, d'autres sont heureux d'annoncer qu'un terrain extérieur ou un centre de loisir de leur milieu a été récemment construit ou rénové.

Plusieurs, notamment les familles, apprécient avoir accès à un **centre communautaire qui rassemble toutes les activités** de loisir, sport et activité physique auxquelles ils participent.

Les jeunes rencontrés ont des **attentes élevées** à l'égard des infrastructures et des équipements. **Leur qualité et leur propreté sont des critères importants pour eux, parfois plus que la proximité et le coût des activités**. Les jeunes ont la perception d'obtenir une meilleure satisfaction de ces critères dans le **milieu privé**, lequel répond plus à leur **besoin de flexibilité, de diversité et de qualité**.

Parmi les **insatisfactions** soulevées par les jeunes participants aux groupes de discussion, mentionnons que plusieurs **équipements** sont jugés **vieux** ou **désuets**. On estime que les **patinoires** et les **terrains de jeux** (soccer, basketball, etc.) **municipaux** sont généralement **trop peu entretenus**. Les jeunes trouvent qu'il existe beaucoup de **parcs** auxquels ils ont facilement accès, mais qu'il **manque de lieux de pratique** de loisir, sport et activité physique. Selon eux, il y a actuellement **trop peu d'investissements dans leur développement et leur entretien**.

Par ailleurs, les jeunes ont formulé des demandes très pointues en matière **d'infrastructures et d'équipements souhaités**. Parmi celles-ci, signalons que des jeunes aimeraient avoir :

- des **modules d'entraînement physique** pour adultes dans les parcs ;
- davantage de **piscines intérieures** ;
- davantage de **lieux culturels** (ex. : pour la projection de films, etc.) ;
- des lieux accessibles aux **ligues de garage** ;
- des **lieux non-spécialisés** (c'est-à-dire non dédiés aux personnes handicapées) de pratique de loisir, sport et activité physique **davantage accessibles aux personnes handicapées** et ce, peu importe le type de limitation vécue.



1.4 DIMENSION ÉCONOMIQUE

Cette dimension « correspond à la **part du revenu consacré** par les gens ou les organisations aux loisirs, ainsi qu'aux **tarifs fixés pour la pratique d'activités récréatives** ».⁵

1.4.1 Budget alloué pour la pratique de loisir, sport et activité physique

Pour les **jeunes n'ayant pas d'enfant**, étudiants ou travailleurs, la part du budget consacré à cette pratique en tant que **non-utilisateur** peut être **relativement importante**. Dans le cas des plus jeunes de la tranche des 16-35 ans, la majeure partie de leur budget personnel est consacrée au loisir. De plus, pour les jeunes n'ayant pas d'enfant et pratiquant des activités comme **utilisateurs**, la part du budget consacré à cette pratique est moins importante, mais demeure néanmoins appréciable.

Pour les **jeunes familles**, la part du budget alloué à la pratique d'activités, tant comme utilisateur que comme non-utilisateur, est beaucoup **plus restreinte**. Aussi, les jeunes parents priorisent leur(s) enfant(s) lorsqu'ils ont une part de budget disponible pour la pratique d'activités. Plusieurs parents avouent **affecter tout leur budget disponible au loisir des enfants**. Les parents s'accordant une part de budget pour leur pratique personnelle d'activités sont ceux ayant des ressources financières moins limitées.

1.4.2 Coût des activités de loisir, sport et activité physique

Le **coût d'une activité**, bien qu'il soit un critère important, n'est **pas le premier critère déterminant le choix d'une activité**. La qualité d'une activité prime le plus souvent sur son coût. Le **rapport qualité / prix est jugé très important** par les jeunes.

Il en est de même pour les **jeunes familles**, même si leur réalité fait en sorte que, dans leur cas, le **coût d'une activité est davantage considéré** lorsqu'une occasion de loisir, sport ou activité physique se présente. Cela est d'autant plus vrai lorsque plus d'un membre de la famille souhaite participer à une activité payante. Toutefois, les parents indiquent que même si une activité intéressante leur était offerte gratuitement, pour eux, plusieurs facteurs seraient à considérer avant d'accepter une telle proposition : la garde des enfants, la proximité du lieu de pratique, etc.

Par ailleurs, les jeunes consultés considèrent que le **coût** des activités de loisir, sport et activité physique offertes est, de façon générale, **raisonnable**. Selon eux, **il y a toujours moyen de trouver quelque chose d'abordable**.

La **principale insatisfaction** liée à la question du coût est la présence, trop souvent, de **nombreux « frais cachés »** rattachés à la pratique d'une activité ex : **l'achat d'équipements** (incluant les uniformes) et aux **compétitions** (transport, etc.).

⁵ Ibid, p.14.



D'autre part, les jeunes ont l'impression de **perdre leur argent** lorsqu'ils sont contraints de s'absenter à quelques reprises à des activités auxquelles ils sont inscrits, cela en raison du **manque de flexibilité de l'horaire** des activités.

Dans le cas des **personnes handicapées**, on déplore les coûts trop élevés rattachés à l'**accompagnement** dans le cadre de la pratique d'une activité de loisir, sport ou activité physique.

Si certains jeunes se sont dits **inquiets** de voir une **augmentation des coûts** d'inscription aux activités de loisir, sport et activité physique, plusieurs d'entre eux sont **très satisfaits d'avoir accès gratuitement à diverses activités et infrastructures**, tant pour eux que pour leur(s) enfant(s) : bibliothèque, piscine, terrains de jeux, etc. On souhaite voir davantage d'activités gratuites pour la famille, et un accès plus abordable à du conditionnement physique.

1.4.3 Différences perçues dans les coûts de l'offre municipale, communautaire, scolaire et privée

Les coûts des activités de loisir, sport et activité physique sont **plus abordables dans les milieux municipal et communautaire**. Dans ces milieux, l'accès à certaines activités et infrastructures est même **gratuit**.

Dans le milieu **scolaire**, les coûts sont jugés **raisonnables**. De plus, les étudiants perçoivent peu les coûts déboursés pour les infrastructures et équipements car ils sont généralement **inclus dans les frais scolaires**. Des jeunes déplorent la **difficile transition** lorsqu'ils terminent leurs études et qu'ils perdent par le fait même leur statut d'étudiant et tous les privilèges qui y sont rattachés.

Concernant le milieu **privé**, les jeunes reconnaissent que c'est là où l'on trouve l'offre de loisir, sport et activité physique **la plus dispendieuse**. Cependant, des jeunes avouent apprécier y voir des **prix à la carte et son pleinement satisfaits de leurs activités**.



1.5 DIMENSION CULTURELLE

Cette dimension « fait référence aux **connaissances, croyances, coutumes, valeurs, traditions** et **rites** ainsi qu'à **l'environnement social et à l'éducation** qui influencent l'individu dans ses choix en matière de loisir ». ⁶

1.5.1 Encouragement à la pratique de loisir, sport et activité physique dans l'enfance

La majorité des jeunes rencontrés affirment que la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique a été **encouragée dans leur enfance par leurs parents**.

Pour les **jeunes qui n'ont pas été encouragés par la famille** dans leur enfance, ils ne participent pas moins à des activités de loisir, sport et activité physique. Ces jeunes ont été incités à la pratique par des **amis, la famille élargie, l'école** ou des **motivations personnelles**.

Relevons que plusieurs jeunes disent avoir été **encouragés à la pratique par l'école** : grâce à un enseignant, aux activités parascolaires, etc. Des jeunes croient cependant que **l'école devrait jouer un plus grand rôle** au plan de l'incitation à la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique. Ils se disent inquiets de voir, par exemple, la diminution du nombre d'heures consacrées à l'éducation physique au primaire et au secondaire.

Quelques jeunes rencontrés ont confié qu'au contraire, **le contexte scolaire leur avait ôté le plaisir de pratiquer** une activité de loisir, sport ou activité physique. Selon ces jeunes, la participation est plus difficile en milieu scolaire, notamment au plan sportif, lorsque la personne s'inscrit à une activité pour le simple plaisir d'y participer. « On y favorise l'élite ; on y **valorise trop la performance**. »

1.5.2 Engagement bénévole

Environ **la moitié** des jeunes consultés indiquent **faire actuellement ou avoir déjà fait du bénévolat**. Ils sont engagés dans diverses activités bénévoles, mais **rare sont ceux dont ces activités sont liées au loisir, sport et activité physique**. Des jeunes rappellent que l'engagement bénévole est maintenant un volet compris dans de nombreux programmes d'études ; par le fait même, ils y sont sensibilisés relativement tôt. Plusieurs jeunes estiment que l'engagement bénévole est **très valorisant**.

Les **principales raisons** qui les motivent à s'impliquer dans des activités bénévoles sont les suivantes :

- pour **aider** les autres, rendre ce qu'on a reçu ;
- pour le simple **plaisir de donner** ;
- pour **partager**, s'ouvrir aux autres et développer des **liens** ;

⁶ Ibid, p.16.



- pour se sentir **utile**, contribuer à la société ;
- pour la **cause**, par **conviction** ;
- pour enrichir mon **bagage d'expériences**.

Les jeunes n'étant pas engagés bénévolement évoquent surtout leur **manque de temps et de disponibilité**, de même que le **manque d'encadrement** offert lorsqu'on souhaite être bénévole.

1.5.3 Visibilité de l'offre de loisir, sport et activité physique

Les consultations révèlent, de façon générale, le **manque de connaissance** des jeunes à l'égard de l'offre existante en matière de loisir, sport et activité physique. Les informations sont **complexes à déchiffrer, à trouver**.

La **première source d'information privilégiée** par presque tous les jeunes de 16 à 35 ans consultés est **Internet**. Ils consultent largement Internet, mais ne sont **pas satisfaits** de cette source d'information en matière d'offre de loisir, sport et activité physique. On y déplore le **manque de centralisation de l'information** à l'égard de l'offre existante, ainsi que l'**absence** de renseignements (coordonnées, horaires, etc.) ou leur **manque de mise à jour**.

La **seconde source d'information** des jeunes est celle du **bouche à oreille**.

La **troisième source d'information** consultée par les jeunes est celle des programmations, dépliants, bottins, affiches, journaux (surtout pour les sorties culturelles) offerts sur **support papier**. Presque tous les jeunes participants aux groupes de discussion **reçoivent les programmes d'activités** de loisir, sport et activité physique à leur domicile : dépliants promotionnels, bottin d'arrondissement, etc. Toutefois plusieurs **ne les consultent pas**.

Les **perceptions** à l'égard des programmations reçues à la maison, celles-ci étant différentes d'un territoire à l'autre sur l'île de Montréal, sont **tantôt positives, tantôt négatives**. Pour certains jeunes, l'information présentée y est **claire et pertinente**. « Je trouve que le bottin d'arrondissement est de qualité, pratique, bien divisé et efficace. J'apprécie particulièrement le fait qu'on y ait **ajouté une section "activités parents-enfants"**. » L'un des inconvénients soulevés par les jeunes est que ces programmations **ne concernent l'offre que d'un seul territoire sur l'île**. « Je ne reçois pas d'informations sur ce qui est offert ailleurs que dans mon arrondissement. Pourtant, les infrastructures de l'arrondissement voisin sont plus près de chez moi que celles de mon arrondissement. »

Par ailleurs, les jeunes disent également chercher l'information concernant l'offre de loisir, sport et activité physique en **se rendant sur place**, sur les lieux de pratique. Certains apprécient également que l'information soit disponible dans les lieux qu'ils fréquentent : école, centre communautaire, maison de jeunes, etc.

Une minorité de jeunes tentent d'obtenir des informations par **téléphone**. Ils se disent globalement **insatisfaits des services téléphoniques** offerts : horaires restreints pour appeler,



pas de réponse, boîtes vocales, personnes au bout de fil qui sont mal informées, plus le bon numéro de téléphone, etc.

Dans le secteur plus spécifique du **loisir pour personnes handicapées**, l'offre est **diffusée par divers moyens**. Il est souhaité que les professionnels, notamment dans les centres de réadaptation, fassent **davantage de référence** aux différentes ressources disponibles dans le milieu du loisir, sport et activité physique pour personnes handicapées.

1.5.4 Une offre de loisir, sport et activité physique à l'image des 16-35 ans ?

Les jeunes consultés considèrent que les activités de loisir, sport et activité physique offertes sont généralement **peu adaptées à leur groupe d'âge**. Ils se sentent assez **peu interpellés par l'offre** actuelle. Selon eux, la **catégorie "adulte" est beaucoup trop large**. Les jeunes perçoivent aussi un **manque d'activités pour les 16-35 ans**.

D'autre part, les jeunes rencontrés ont souligné **l'importance pour eux de pratiquer des activités avec des personnes de leur âge**. Certains diront que cela dépend des activités, ou que l'on croit en la mixité intergénérationnelle. Or, il appert en définitive que la presque totalité des jeunes préfèrent côtoyer des gens de leur âge. Cet aspect est important car le **développement du réseau social** est pour eux l'une des principales motivations à la pratique et que de nombreuses activités, notamment sportives, demandent aux individus du groupe une même **capacité physique**, un même **calibre** de jeu, un même **niveau d'habiletés**.

Finalement les participants considèrent que l'offre actuelle de loisir, sport et activité physique démontre une **ouverture sur le monde**, sur les **différentes cultures**. Elle est jugée relativement représentative de la mosaïque culturelle que l'on retrouve sur l'île de Montréal. Des jeunes indiquent même qu'ils souhaiteraient **avoir accès aux activités offertes par les communautés culturelles afin de pouvoir se familiariser davantage avec les différentes cultures**. Selon certains jeunes, la **réalité anglophone**, par exemple, devrait être davantage considérée dans la promotion et la prestation des activités.

1.6 PRINCIPAUX INCITATIFS À LA PRATIQUE ET À LA PERSÉVÉRANCE

1.6.1 Principaux incitatifs à la pratique

Voici, en ordre décroissant, les **principaux incitatifs à la pratique** d'activités de loisir, sport et activité physique identifiés par les jeunes lors des consultations. Il s'agit de **ce qui les a un jour incités à passer à l'action et à s'inscrire** à une telle activité :

- Leur **intérêt** à l'égard de l'activité ;
- Le fait d'avoir du **temps libre** et de vouloir prendre du temps pour soi ;
- La **proximité** du lieu de pratique ;
- Le fait d'avoir des **amis ou des proches déjà inscrits** ;



- Le **coût abordable** ou réduit (rabais) de l'activité ;
- La bonne **réputation** de l'activité ;
- Le besoin de se sentir en **meilleure santé**, d'être en bonne forme physique ;
- Le besoin de **défoulement**, de se **divertir**, de libérer son stress ;
- Le besoin de **s'améliorer**, de voir évoluer et de faire progresser ses capacités ;
- Le besoin de faire de la **compétition**.

1.6.2 Principaux incitatifs à la persévérance

Les **principaux incitatifs à la persévérance**, présentés par ordre décroissant, sont :

- La **compétence** et le **professionnalisme** de la personne responsable de dispenser l'activité ;
- La **qualité des infrastructures** : propreté, lieu accueillant et chaleureux ;
- La **proximité** du lieu de pratique ;
- Le sentiment d'**apprentissage**, de **progression**, d'évolution ;
- Le développement d'une **passion** par le biais de l'activité ;
- Le fait de se **sentir bien** ;
- La bonne **ambiance** du groupe, le souhait de vouloir maintenir les **liens sociaux** ;
- Le **sentiment d'engagement** envers le groupe, notamment quand on fait partie d'une équipe sportive ;
- La **flexibilité** des horaires ;
- L'approche **personnalisée** ;
- Le fait de pratiquer avec un **ami**, un **proche** ;
- Le fait d'être **inscrit** et d'avoir **payé**.

1.7 PRINCIPALES CONTRAINTES À LA PRATIQUE

Les **principales contraintes limitant la pratique** d'activités de loisir, sport et activité physique sont :

- Le manque de **temps** : la routine, la conciliation travail / famille / études, etc. ;
- Le manque d'**intérêt** et de **motivation** ;
- Le manque de **compétence** et de **professionnalisme** de la personne responsable de dispenser l'activité ;
- Le manque de **ressources financières** ;
- Le **coût** trop élevé des activités et des équipements ;
- L'**éloignement** du lieu de pratique ;
- Les services de **transport** déficients, et la difficulté d'organisation liée au transport adapté ;
- Le manque de flexibilité des **horaires** des activités ;



- Le manque de souplesse des **modes d'inscription** ;
- Le manque de qualité des **infrastructures** et des **équipements** (désuets, malpropres, lieux peu accueillants) ;
- Le **manque de lieux** de pratique et d'équipements ;
- Le **manque d'accès** aux terrains et aux infrastructures (ex. : terrains libres clôturés et cadénassés) ;
- La **méconnaissance** de l'offre disponible (manque d'informations) ;
- Les **groupes d'âge cibles mal définis** (catégorie "adulte" trop large) ;
- Le **manque d'activités** pour les **16-35 ans** et l'offre **trop peu à l'image** des jeunes de cette tranche d'âge (manque d'originalité, de nouveauté, etc.) ;
- La présence de **distractions faciles** telles que la télévision et Internet (pouvant nuire à la pratique comme utilisateur) ;
- Pour les **parents**, le manque de **services de gardiennage** d'enfants sur les lieux de pratique ;
- Pour les **familles**, le manque **d'activités groupées** pour toute la famille (activités pour tous en même temps au même endroit) et **d'activités parents-enfants** ;
- Pour les **nouveaux immigrants**, les difficultés liées à **l'intégration** ;
- Pour les **personnes handicapées**, le manque d'**accessibilité** et la difficulté d'**intégration** aux activités régulières, et le manque d'information et de sensibilisation à l'égard des différentes limitations.



Faits saillants des consultations
auprès des

Experts





2. FAITS SAILLANTS DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU

Dans ce second volet les faits saillants se divisent selon deux (2) grands thèmes :

- le **portrait de la clientèle cible** telle que perçue par ces experts et organisations du milieu
- le **portrait de l'offre actuelle** de loisir, sport et activité physique telle que perçue par les experts et organisations du milieu (*ci-après nommés « experts »*).

2.1 PORTRAIT DE LA CLIENTÈLE CIBLE

2.1.1 Les 16-35 ans : un groupe qui n'est pas homogène

D'emblée, les experts rencontrés croient **impossible de concevoir les jeunes de 16 à 35 ans en un seul groupe monolithique**. Selon eux, il importe d'établir avant toutes choses les nuances relatives à la clientèle cible et pour ce faire, un partage doit être convenu selon **quatre (4) grands clivages du point de vue sociodémographique**.

A) La clientèle cible se divise en deux (2) groupes selon l'âge

Les jeunes de **16 à 24 ans**, caractérisés par le fait que plusieurs d'entre eux :

- Font encore **partie d'une famille** : ils vivent avec leurs parents. Les temps sociaux, incluant les temps libres, sont donc influencés par cette famille.
- Sont à la conquête de leur **indépendance**, de leur **autonomie**.
- Sont encore aux **études**.
- Occupent, pour ceux qui sont sur le marché du travail, des **emplois atypiques** (temps partiel, contractuel).

Les jeunes de **25 à 35 ans**, caractérisés par le fait que plusieurs d'entre eux :

- Sont devenus plus **autonomes** ; ils ont alors la pleine maîtrise de l'affectation de leur temps.
- Ont réalisé leur **insertion au travail**.
- Ont entamé la **formation d'une famille**.

B) La clientèle cible se divise en deux (2) groupes selon le sexe

Les **femmes**, dans toutes sociétés et à tous âges, disposent de **moins de temps libre** et ont donc moins accès à la pratique de loisir, sport et activité physique. La principale cause de cette réalité est la plus grande proportion qu'occupe le **temps domestique** pour les femmes. La seule nuance à établir est pour les **femmes disposant d'un revenu plus élevé**. Celles-ci peuvent alors



défrayer pour des services permettant de combler les tâches domestiques et, de cette façon, se dégager du temps libre. Ajoutons que les jeunes **hommes** de la cohorte des 16-35 ans **s'impliquent davantage** dans les tâches domestiques et auprès des enfants. Toutefois, selon des experts, la pratique des **femmes** à des activités encadrées est **stable**, voire en **diminution**.

C) La clientèle cible se distingue selon le milieu socio-économique

Les personnes disposant d'un revenu par ménage d'environ **40 000 \$ et moins** ont des **possibilités plus réduites** en termes de pratique de loisir, sport et activité physique. Cette réalité les amène à **se détourner de l'ensemble de l'offre publique**. Les individus de ce groupe ne font pas de discrimination de l'offre selon leur revenu, mais sont plutôt **portés à rejeter l'offre en bloc**, même s'il s'agit d'activités gratuites. C'est tout ou rien.

Les personnes disposant d'un revenu par ménage d'environ **40 000 \$ et plus** sont **plus ouvertes** à l'ensemble de l'offre qui les entoure.

D) La clientèle cible se distingue selon le niveau de scolarité

Le niveau de scolarité **influence la pratique**. Plus longtemps un individu fréquente l'école, plus il aura une pratique de loisir, sport et activité physique, et plus cette pratique durera dans le temps. La scolarité permet aux individus de vivre l'expérience du loisir, **d'en faire une habitude** et de **mieux saisir la pertinence** de la pratique.

2.1.2 Présentation des différents temps sociaux

Les différents **temps sociaux**, de même que leurs **impacts** les uns sur les autres, selon les experts. Ces temps sociaux sont les suivants :

- Temps **physiologique** : le sommeil, l'hygiène, l'alimentation (très peu ou pas de fluctuations).
- Temps de **travail**, incluant le **transport** (en vase communicant avec les deux suivants).
- Temps **domestique**, incluant la **famille**.
- Temps **libre** ou de **loisir**.

À titre d'exemple, la présence de jeunes enfants de moins de six (6) ans au sein d'une famille freine la pratique de loisir, sport et activité physique. Également, la situation professionnelle influence le temps libre. À ce sujet, notons que les individus pratiquent des loisirs à **l'image de leur emploi**. Un individu ayant un travail plus d'**exécutant** choisira des **loisirs passifs**, tandis qu'un individu occupant un travail avec plus d'**autonomie** se tournera vers des **loisirs plus actifs**.

D'autre part, le type de pratique de loisir d'un individu peut **évoluer rapidement selon les cycles de vie**, puisque les **conditions sociales**, les **temps sociaux** et les **besoins** changent selon que la personne a 16, 23 ou 31 ans.



Soulignons l'importance du **milieu social** dans le choix et la pratique de loisir, sport et activité physique. **Une famille active crée des individus actifs**. Un **milieu scolaire** valorisant le loisir, le sport et l'activité physique crée des individus plus actifs, et des amis actifs rendent l'individu plus actif. Des experts ajoutent que les **modèles** de même sexe ont généralement un **impact plus important** sur les individus.

Enfin, selon les experts, il y a un **enchevêtrement des temps sociaux** chez les jeunes de 16 à 35 ans. Les activités de loisir sont effectuées en combinaison avec les autres activités de la vie quotidienne. Certaines activités elles-mêmes jouent sur plusieurs volets à la fois (ex. : naviguer sur Internet) ou encore, les individus pratiquent deux (2) activités en même temps.

2.1.3 Principales tendances observées chez les 16-35 ans

A) Tendances générales

Les **principales tendances** observées par les experts à l'égard des jeunes de 16 à 35 ans :

- **Plus scolarisés** que les autres générations.
- Importance de la notion de **qualité de vie**, impliquant tant le travail, la famille, les loisirs, et de la recherche d'un **bien-être à tous les niveaux** (le travail n'est plus l'élément le plus important).
- Génération **très occupée** ; les jeunes de 16-35 ans veulent tout faire en même temps (« tout avoir tout de suite ») : étudier, sortir, travailler, etc. Ils veulent vivre intensément chaque instant de leur vie. Ils ont donc **peu de temps disponible**.
- Rapport relativement important à l'**argent**, notamment dans le contexte de **société de consommation** dans laquelle ils ont grandi.
- **Endettement** relativement important (lié aux études, à l'accessibilité des cartes de crédit, à la pression de la société de consommation, etc.).
- Génération **très mobile** ; les jeunes se retrouvent souvent éloignés de leurs parents, ou ces derniers sont encore sur le marché du travail. Les **grands-parents sont donc moins disponibles** pour offrir un soutien régulier aux jeunes familles.
- Forte présence de **couples en union de fait**.
- Présence d'un **mini baby-boom** influencé par la politique familiale du gouvernement québécois.
- Forte présence des **femmes ayant des enfants** demeurant sur le **marché du travail**.
- Implication plus grande des jeunes **hommes** auprès de la **famille** (dans les tâches domestiques et auprès des enfants).
- Importance de la **conciliation travail / famille** (la valeur famille est importante pour cette cohorte), et de plus en plus de la **conciliation études / famille**.
- Grande ouverture face à la **diversité culturelle** et à l'étranger.
- Clientèle qui n'a pas peur de se **déplacer**, ce qui entre en conflit avec la mission locale de certains organismes.



- Chez certains jeunes âgés de 18 à 25 ans, qualifiés d'« **adolescents** » (des adultes demeurés adolescents), peu de **prise en charge** et manque de maturité ; ils vivent dans l'instant présent sans penser au lendemain et n'ont pas d'attachements.

Des **facteurs ou des tendances renversés** avec la cohorte des 16-35 ans :

- Les individus **les plus scolarisés** ont maintenant **autant d'enfants** que les autres.
- Les couples **mariés n'ont pas plus d'enfants** que les autres.
- La présence des **femmes sur le marché du travail** n'entraîne pas une diminution du **nombre d'enfants**.

B) Tendances générales relatives à la pratique de loisir, sport et activité physique

Les **principales motivations à la pratique** d'activités de loisir, sport et activité physique sont les mêmes pour **tous les groupes d'âge**. Ces motivations sont les suivantes :

- La recherche du **plaisir** (divertissement significatif) et d'**expériences** ;
- Le besoin de se sentir en **santé**, en bonne forme physique ;
- Une **contrepartie** des autres obligations (détente / relaxation) ;
- Une **évasion** des obligations ;
- La **socialisation**, plus importante chez les plus jeunes car elle fait partie de la démarche d'émancipation ;
- La **réalisation de soi**, pour soi et face aux autres ;
- Plus particulièrement pour les 16-35 ans, l'importance de **vivre intensément** tous les moments de la vie (rendre **utile** chaque moment).

Par ailleurs, concernant l'**utilisation du temps libre**, les experts remarquent les grandes **tendances** suivantes chez la clientèle des 16 à 35 ans :

- Un **manque d'intérêt** de la majorité des jeunes de 16 à 35 ans à l'égard de l'offre actuelle d'activités de loisir, sport et activité physique.
- Une forte présence des **médias anciens et nouveaux** dans leur temps libre au détriment des équipements culturels plus traditionnels. C'est une génération très **informatisée**, très branchée sur **Internet** (on n'a qu'à penser à la forte demande pour l'accès à Internet sans fil dans les lieux publics).
- Un intérêt plus développé pour la **lecture** que dans les générations précédentes.
- L'attrait des **jeunes hommes** pour le **sport** (c'est le cas dans toutes les sociétés), ce qui leur permet d'effectuer des apprentissages au plan de la coopération et de la compétition qui leur seront utiles dans les autres sphères de leur vie. À ce sujet, on voit de plus en plus la **prise en charge** de jeunes hommes qui se regroupent pour former des ligues de sport amicales.
- Une proportion stable de **pratique culturelle amateur**.



- **La résidence comme lieu de pratique privilégié**, particulièrement auprès des clientèles profitant de **revenus plus élevés**. Plus les gens s'enrichissent, moins ils utilisent les lieux publics.
- L'importance des **sorties sociales** et des activités entre **amis** (l'importance de la « **gang** »).
- L'importance du **bouche à oreille** dans l'incitation des jeunes à la pratique d'activités.
- Plus particulièrement chez les **16-18 ans**, beaucoup de **décrochage de la pratique** comme utilisateur ; ils s'inscrivent à des activités mais ne s'y présentent pas.

C) Tendances générales relatives aux personnes handicapées et à leur pratique de loisir, sport et activité physique

Les experts consultés concernés par le milieu des personnes handicapées ont soulevé quelques grandes **tendances** relatives à la **réalité des jeunes personnes handicapées et à leur pratique** de loisir, sport et activité physique, soit :

- Une très grande part de personnes handicapées sont **défavorisées** sur le plan **économique**. Cette situation a pour conséquence que le **loisir n'est pas toujours considéré comme une priorité**. La **situation de précarité** est donc un **frein majeur** à la pratique de loisir, sport et activité physique.
- Les jeunes personnes handicapées ont des **besoins spécifiques d'encadrement** (transport, accompagnateur, etc.).
- De nombreuses personnes handicapées ont beaucoup de **temps disponible**, mais elles font face à une offre restreinte.
- De façon générale, il y a un **manque de sensibilisation et de connaissance** des réalités des **différents types de limitation** (visuelle, auditive, physique, intellectuelle ou psychique). Cela entraîne des situations **dévalorisantes** pour les individus (ex. : une personne ayant une déficience auditive que l'on confond avec une déficience intellectuelle).
- L'**intégration** à des groupes dits **réguliers** est très difficile, voire quasi impossible.

D) Tendances générales relatives à l'engagement bénévole

En fin, voici quelques grandes **tendances** concernant **l'engagement bénévole** observé chez les jeunes de 16 à 35 ans.

Tout d'abord, mentionnons qu'ils s'entendent pour dire que globalement chez les 16-35 ans, il y a une **diminution de l'engagement bénévole** chez les jeunes de cette génération. Ils expliquent ce phénomène par :

- Leur **manque de temps**.
- Le **manque de valorisation** de l'engagement bénévole et citoyenne auprès des jeunes (la **valeur de l'engagement** n'est pas suffisamment inculquée).



- Le **changement du profil sociodémographique** de l'île de Montréal et la proportion plus grande de jeunes de cette cohorte issus de **communautés culturelles**, généralement moins présentes dans les activités bénévoles.

Cependant, selon des experts, l'engagement des jeunes âgés de **25 à 35 ans** ne **diminue pas**. Il est toutefois **plus éclaté**, et ces jeunes trouvent des occasions de s'engager qui **se rapportent à des sphères de leur vie** ; par exemple, l'implication dans le **lieu de travail** (les statistiques démontrent que ce groupe d'âge est plus syndiqué que les autres cohortes) ou autour des **enfants** (dans les garderies, les écoles, les loisirs). Ajoutons que lorsque les individus sont parents de jeunes enfants, ils sont moins tentés vers un engagement qui interpelle de grands idéaux.

2.1.4 Attentes à l'égard de la pratique de loisir, sport et activité physique

Les jeunes de ce groupe d'âge recherchent une **absence de contraintes de temps** dans leurs loisirs. Ils sont donc moins enclins, par exemple, à prendre des abonnements. Les jeunes sont également à la recherche de l'effort et de l'activité menant à des **résultats concrets**. Ils veulent être **autonomes** dans leur pratique, pouvoir faire des **choix** qui leur conviennent en termes de type d'activité, d'horaire, etc. (**horaires souples, activités libres, informelles**, etc.), attentes le plus souvent comblées, selon des experts, par le **milieu privé**. Le **coût** relié à la pratique peut parfois représenter un obstacle, notamment lorsqu'il est demandé de déboursier le montant total de l'activité lors de l'inscription.

Les jeunes préfèrent généralement les **activités sportives** aux activités culturelles. Il y a notamment une forte demande en termes de **conditionnement physique** et de **soccer intérieur**. Les **activités spécialisées** (ex. : cirque) sont très prisées par les jeunes.

Les plus jeunes de la cohorte, soit les **16-24 ans**, préfèrent être **entre amis, hors de balises trop encadrantes**. Ils aiment être en **plein air**, et non pas enfermés dans des gymnases, de même que prendre un café ou une bière.

Certains jeunes sont **déjà regroupés**, et souhaitent **s'organiser seuls** avec l'aide d'un **soutien ponctuel** (ex. : ligues de sport amicales, groupes de musique, etc.).

Les jeunes de 16 à 35 ans n'ayant **pas de responsabilités familiales** disposent de plus de **temps** et d'**argent** à investir dans leurs activités de loisir, sport et activité physique.

Pour les **jeunes familles**, qui n'ont pas les mêmes besoins en termes de loisir, la présence des deux (2) conjoints sur le **marché du travail** et les **coûts** reliés à une pratique d'activité sans enfant (**gardienage**) influencent grandement le type de loisir recherché. Pour ces personnes, ils recherchent donc des activités pouvant être **pratiquées en famille** (parents-enfants). Pour eux, les **activités parents-enfants** constituent souvent l'un des seuls moyens pouvant leur permettre d'être **actifs**. Lorsque les enfants pratiquent seuls une activité encadrée, les parents préfèrent, durant cette période, faire une **activité libre ou regarder leur enfant**. La **proximité** des activités est importante pour les familles.



2.2 L'OFFRE ACTUELLE DE LOISIR, SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE CONTEXTE SOCIÉTAL

2.2.1 Place du loisir, du sport et de l'activité physique dans la société actuelle

La place qu'occupent le loisir, le sport et l'activité physique dans la société actuelle est **prédominante** dans le **discours**, selon les experts consultés. Or, **dans la pratique**, sur le terrain, cette **place est presque inexistante**. Le temps libre est le premier à périlcliter lorsque les autres temps sociaux prennent de l'importance.

Malgré l'emphase mise dans le discours sur les saines habitudes de vie, ces efforts **visent trop peu la clientèle cible des 16-35 ans**, pour laquelle les investissements sont encore insuffisants. Soulignons que le **milieu du travail** contribue très peu ou pas du tout à la pratique d'activités de loisir, sport et activité physique.

Le **milieu municipal**, quant à lui, admet que les jeunes de 16 à 35 ans **ne font pas partie de sa clientèle cible**. Ils ne sont pas priorisés dans le développement de l'offre de loisir, sport et activité physique ; ce sont surtout les enfants, les familles et les aînés qui le sont.

Les jeunes de 16-35 ans sont le plus souvent **laissés à eux-mêmes**. On estime que malheureusement, il n'y a **pas de juste milieu** : soit on organise tout pour eux, soit on ne fait rien.

2.2.2 L'offre actuelle : une réponse adéquate aux attentes des 16-35 ans ?

L'**offre actuelle** de loisir, de sport et d'activité physique **répond généralement peu aux besoins** et à la réalité de la clientèle des 16-35 ans. Les principales **raisons** évoquées par les experts expliquant ce constat sont les suivantes :

- De façon générale, peu de **flexibilité** dans l'offre proposée (choix d'activités, horaires, etc.).
- Les **horaires d'activités** mal adaptés (ex. : horaires de piscine).
- Le manque d'**accès aux lieux** de pratique (manque de disponibilité des infrastructures et des équipements).
- Le manque de **qualité** de certains **équipements et infrastructures** (désuétude, etc.), provoquant un manque de respect des jeunes à leur égard (ex. : méfaits).
- Le manque de **continuité** dans l'offre (ex. : activités pour les 16-18 ans, pour les 18-21 ans, puis plus rien après).
- La **catégorie "adulte"** perçue comme trop large, et par laquelle les 16-35 ans se sentent peu interpellés.
- Le manque de **créativité** et d'**innovation** dans le développement de l'offre.
- Un **discours** sur l'importance de la pratique de loisir, sport et activité physique mal adapté pour les 16-35 ans.



- La présence **d'activités mixtes** (garçons-filles) qui ne sont pas toujours bénéfiques, notamment chez les plus jeunes de la cohorte des 16-35 ans pour qui l'image corporelle est très importante (importante dévalorisation de l'image corporelle).
- Le manque d'activités **parents-enfants**, dont des activités libres, non-encadrées, régulières.
- Le manque de services de **halte-garderie** sur les lieux de pratique.
- Le manque d'**implication** de la clientèle cible dans le développement et le déploiement de l'offre.
- Le manque de **collaboration** entre les **milieux communautaire, municipal et scolaire** dans le développement et le déploiement de l'offre.
- Le manque d'**adaptation** et d'**intégration** des **personnes handicapées** dans l'offre régulière.
- L'offre très **restreinte** destinée aux **personnes handicapées** : nombre d'activités insuffisant, manque de **diversité**, etc.

Cependant, pour des experts, **certains aspects** de l'offre actuelle de loisir, de sport et d'activité physique **répondent en partie aux besoins** et à la réalité des 16-35 ans. En effet, selon eux, en constatant depuis les dernières décennies **l'évolution de cette offre**, on observe qu'elle s'est **diversifiée** et **raffinée**, qu'elle se préoccupe davantage des **familles** (ex. : cardio bébé-poussette, etc.) et qu'elle tente de suivre les **courants**.

Finalement, certains experts estiment que la clientèle des 16-35 ans est généralement mieux desservie par le **milieu privé**.

2.2.3 Principales forces de l'offre actuelle

Selon les experts, les **principales forces de l'offre actuelle** qui permettent d'attirer et de retenir la clientèle cible dans la pratique de loisir, sport et activité physique sont les suivantes :

- L'offre d'activités **libres**.
- L'**accès gratuit** à certains équipements (ex. : terrains de tennis, etc.).
- La **variété** des activités offertes.
- La **volonté de répondre aux besoins** des jeunes de 16 à 35 ans et d'offrir des activités qu'ils souhaitent pratiquer (en ce sens, une certaine flexibilité de l'offre).
- Bien qu'elle présente des faiblesses, la **collaboration** entre les acteurs **municipaux, scolaires et communautaires** qui permet la mise en place d'une réelle offre grâce au **partage des ressources** (infrastructures et équipements) et des **compétences**.
- Dans le milieu du loisir pour **personnes handicapées**, la présence d'un réseau d'**intervenants**, de **partenaires** et de **bénévoles passionnés** qui y croient, et la concertation de **tous les types de limitations** (visuelle, auditive, physique, intellectuelle et psychique).
- Un **encadrement** de qualité pour les **personnes handicapées**.



2.2.4 Principales faiblesses de l'offre actuelle

Quant aux **principales faiblesses de l'offre actuelle**, voici celles identifiées par les experts :

- Le manque d'**investissements** des trois (3) **paliers gouvernementaux** (fédéral, provincial et municipal) en termes de loisir, sport et activité physique.
- Le manque de **reconnaissance** des bénéfices tirés de la pratique de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de 16 à 35 ans (retombées sociales, diminution de problèmes sociaux, etc.).
- Le manque de **sensibilisation** à l'importance de la pratique de loisir, sport et activité physique auprès de la génération des 16-35 ans.
- Une **coordination éclatée** et une **communication déficiente** de l'offre, dues notamment au grand nombre de partenaires impliqués.
- Le manque de **moyens** et de **ressources** du milieu **communautaire**.
- La **bureaucratie municipale** trop lourde et rigide.
- Les **coûts** de location des **installations scolaires** trop élevés.
- Le manque de **qualité** (entretien déficient, etc.) et d'**accessibilité** des **équipements** et des **infrastructures**.
- Une offre qui interpelle trop peu les 16-35 ans (**catégorie "adulte"** trop large); le manque de **considération des différentes réalités** vécues par les jeunes de 16 à 35 ans.
- Le manque d'**innovation** et de **créativité** dans l'offre d'activités (sortir des sentiers battus).
- Le manque d'**accessibilité financière** de l'offre pour les **familles à faible revenu**.
- Le manque d'**activités parents-enfants**.
- Le manque de **reconnaissance** du loisir pour **personnes handicapées**.
- Le manque de clarté des **rôles et des responsabilités des différentes instances** au plan du loisir pour **personnes handicapées** (municipalité ? milieu de la santé ? familles ? etc.).
- Le manque d'**information** et de **sensibilisation** à l'égard de la réalité des **personnes handicapées**.
- Le manque d'offre d'**activités adaptées** pour les personnes handicapées, et le manque de **diversité** de cette offre (incluant le manque de variété des différents niveaux ou paliers d'apprentissage, de compétition, etc.).
- Les lacunes au plan des **communications** auprès des **personnes handicapées** (manque de médias adaptés).



Pistes d'action et
Recommandations





3. PISTES D'ACTION ET RECOMMANDATIONS

Le dernier volet de cette consultation présente les pistes d'action et les recommandations identifiées par l'ensemble des personnes consultées **pour accroître et maintenir la pratique** de loisir, sport et activité physique chez les jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal. À *noter que les éléments en gras sont ceux que partagent tous les participants à la consultation.*

	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
De façon générale	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les investissements en loisir, sport et activité physique • Encourager tôt (en bas âge) les jeunes à l'importance de la pratique de telles activités • Mieux connaître les intérêts et les besoins des jeunes de 16 à 35 ans • Favoriser davantage la participation citoyenne dans l'organisation des activités de loisir, sport et activité physique • Donner des crédits d'impôts aux parents d'enfants qui pratiquent des activités de loisir, sport et activité physique⁷ • Sensibiliser davantage la société en général et le milieu du loisir, sport et activité physique en particulier à la réalité des personnes handicapées, ainsi qu'aux particularités des différents handicaps et degrés d'handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les investissements en matière de loisir, sport et activité physique • Avec l'ensemble des partenaires du milieu, se doter d'une véritable vision du loisir, sport et activité physique, et questionner l'ensemble des actions réalisées • Consolider le partenariat entre les milieux municipal, scolaire et communautaire, et, par le fait même, renforcer la coordination de l'offre • Consolider ce qui existe déjà • Consulter les jeunes de 16-35 ans afin de bien connaître leurs réalités et besoins, ce dans le but d'y répondre • Impliquer les jeunes de 16 à 35 ans dans le développement et le déploiement de l'offre d'activités • Alléger et assouplir la bureaucratie municipale • Sensibiliser les divers partenaires aux réalités des personnes handicapées • Utiliser le loisir comme moyen privilégié pour accroître l'autonomie des personnes handicapées

⁷ À noter que depuis 2007, le gouvernement du Canada accorde aux parents d'enfants de moins de 16 ans un *crédit d'impôt pour la condition physique des enfants* (programmes d'activités physiques admissibles) (source : Agence du revenu du Canada, www.cra-arc.gc.ca).



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
Au plan de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux informer les jeunes sur l'activité choisie avant l'inscription (ex. : cursus de cours, curriculum vitae des responsables, fiche technique des activités, ensemble des coûts à prévoir, etc.) • Développer un forum de discussion sur Internet où les jeunes pourront s'informer et échanger sur l'offre d'activités, la qualité des activités, la compétence des personnes responsables, etc. • Accroître la visibilité de l'offre et faciliter l'accès à l'information concernant cette offre : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Centraliser l'offre pour toute l'île de Montréal sur Internet et donner la possibilité d'effectuer une recherche à partir du code postal, de l'activité souhaitée, etc. ; ✓ Faire appel à un porte-parole passionné ✓ Recevoir des courriels ciblés de son centre communautaire de quartier, de son arrondissement, etc. ; ✓ Créer un salon régional ou des salons locaux du loisir, sport et activité physique ; ✓ Varié et innover les sources et modes d'information concernant l'offre (notamment en tenant compte davantage de la réalité des jeunes maîtrisant peu le français ou les personnes analphabètes) ; ✓ Faire davantage connaître le service téléphonique 311 de la Ville de Montréal. • Offrir des séances d'information dans les classes de francisation pour faire connaître les différentes activités moins connues des immigrants, notamment les sports d'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir davantage l'offre d'activités auprès des 16-35 ans • Innover dans les modes de communication, les messages, etc. • Développer davantage de moyens de communication adaptés aux personnes handicapées



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
Au plan de l'inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Assouplir les modes d'inscription : par Internet, téléphone, durant une plus longue période de temps, selon un horaire plus flexible, etc. • Offrir davantage de souplesse dans les modes de paiement des activités, notamment pour les personnes à faible revenu et les familles • Faire en sorte qu'on puisse rencontrer les responsables d'activités lors de l'inscription 	
Au plan de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la qualité de l'offre : prestation de l'activité, etc. • Diversifier davantage l'offre d'activités et la rendre plus attrayante pour les 16 à 35 ans (innover, suivre les nouvelles tendances, etc.) • Offrir plus de diversité et de flexibilité dans les horaires d'activités • Offrir des périodes d'essai gratuites aux activités • Offrir des journées à tarifs réduits, des journées gratuites thématiques "découvertes", des rabais pour les groupes, les étudiants, les familles, les artistes, etc., des cartes (ex. : Fun Card, carte Accès-Montréal) permettant de profiter de tarifs plus avantageux, etc. • Redéfinir la catégorie "adulte" dans l'offre d'activités • Adapter davantage l'offre d'activités aux différents degrés de progression des participants (différents niveaux ou paliers d'apprentissage, de compétition, etc.) <p><i>Suite page suivante</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Innover et développer une approche et une offre d'activités souples et peu encadrantes, proposant de la compétition, de l'émulation et donnant des résultats tangibles pour les jeunes de 16-35 ans • Accroître, pour les personnes handicapées, l'accessibilité au loisir, sport et activité physique • Créer des jumelages entre personnes handicapées et personnes non handicapées



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
SUITE – Au plan de l’offre	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir du transport organisé et abordable pour la pratique d’activités à l’extérieur de l’île (ex. : ski, etc.) • Créer des jumelages entre personnes immigrantes et non immigrantes permettant de faciliter l’intégration des personnes immigrantes dans les activités de loisir, sport et activité physique • Offrir, pour les personnes handicapées, des activités multi-handicaps • Accroître l’accès et faciliter l’intégration des personnes handicapées à des activités régulières 	
Au plan des infrastructures et des équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la qualité des infrastructures et des équipements (meilleur entretien, propreté, etc.) • Offrir les installations suivantes : plus de centres de conditionnement physique abordables, plus de piscines intérieures, davantage de locaux et d’occasions pour diffuser son art (musique, etc.), améliorer le réseau des pistes cyclables sur l’île (la chaussée désignée n’est pas sécuritaire, surtout quand on a de jeunes enfants), mettre en place des modules d’entraînement physique pour adultes dans les parcs • Accroître l’accès aux terrains et aux infrastructures (ex. : accès aux gymnases du milieu scolaire durant les fins de semaine), notamment en allongeant les heures d’ouverture, en ouvrant 7 jours sur 7, etc. <p><i>Suite page suivante</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rénover et entretenir adéquatement les infrastructures et les équipements • Accroître l’accès aux infrastructures et aux équipements disponibles



	SELON LES JEUNES DE 16 A 35 ANS	SELON LES EXPERTS ET ORGANISATIONS DU MILIEU
SUITE – Au plan des infrastructures et des équipements	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des rabais sur l'achat d'équipements liés à l'activité choisie• Rendre les lieux de pratique plus accueillants et chaleureux (ex. : lieux bien éclairés, avec une bonne fenestration pour les installations intérieures, etc.)• Développer des services de halte-garderie sur les lieux de pratique• Faciliter l'accès des lieux de pratique aux poussettes• Avoir des installations multifonctionnelles abordables permettant de pratiquer des activités groupées pour la famille	



CONCLUSION

Ce portrait des besoins et de la pratique des jeunes de 16 à 35 ans de l'île de Montréal en matière de loisir, sport et activité physique jette les bases d'une réflexion à poursuivre sur l'engagement et la participation des jeunes dans le domaine du loisir, du sport et de l'activité physique.

Les résultats de cette consultation confirment les perceptions à l'effet que l'offre actuelle d'activités de loisir, de sport et d'activité physique pour les 16-35 ans est peu accessible et mal adaptée aux besoins et aux intérêts des jeunes de ce groupe d'âge. Bien qu'on constate que cette clientèle n'est pas facile à rejoindre et à mobiliser, 50 % des jeunes rencontrés dans le cadre de cette consultation se disent formellement inscrits à une activité de loisir, sport ou activité physique, et une proportion plus importante l'ont déjà été par le passé.

Le loisir, le sport et l'activité physique constituent une porte d'entrée privilégiée pour faciliter l'intégration et renforcer la cohésion sociale. En ce sens, les constats dressés par ce portrait invitent les partenaires du milieu du loisir, du sport et de l'activité physique de l'île de Montréal à porter une attention particulière aux jeunes femmes, aux jeunes familles et jeunes adultes d'immigration récente ainsi que les personnes handicapées. Ils soulignent également l'importance de miser sur l'innovation, et l'adaptation de l'offre aux différentes réalités vécues par les jeunes de 16 à 35 ans, tout en se rappelant qu'il ne s'agit pas d'un groupe homogène. Enfin, les constats font valoir la nécessité et l'intérêt d'améliorer la diffusion de l'offre.

En définitive, cette recherche établit un premier pas vers l'atteinte des objectifs ciblés par Déclis Loisir. Il ouvre la voie au développement et à l'expérimentation de projets. Ceci sera expérimenté au cours des deux prochaines années via le «Fonds d'initiatives au soutien de la pratique en loisir, sport et activité physique chez les 16-35 ans».



Un projet du:



Réalisé par:



En partenariat avec:

